



# Fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle en régénération naturelle ou un semis artificiel avec des cloisonnements sylvicoles

Date du relevé : \_\_\_\_\_ Date de la régénération : \_\_\_\_\_ Surface de la parcelle : \_\_\_\_\_  
 Nom des opérateurs : \_\_\_\_\_ Organismes : \_\_\_\_\_  
 Propriétaire(s) : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Gestionnaire forestier : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_  
 Commune de la parcelle forestière : \_\_\_\_\_ Forêt : \_\_\_\_\_ Superficie : \_\_\_\_\_  
 Lieu-dit (référence cadastrale) : \_\_\_\_\_ N° parcelle : \_\_\_\_\_  
 Essence(s) « objectif » : \_\_\_\_\_ Hauteur moyenne (cm) : \_\_\_\_\_  
 Taux de sondage, avec une placette tous les 15 mètres et en fonction du tableau ci-dessous, une ligne sur : \_\_\_\_\_  
 Indiquer le côté de la parcelle du départ de l'inventaire (ex : nord, ouest, chemin) : \_\_\_\_\_

Taux de sondage	< 1 hectare	1 à 3 hectares	3 à 5 hectares	5 à 8 hectares	8 à 12 hectares	> à 12 hectares	> à 15 hectares
Une ligne sur :	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/4	Taux 1/5	Taux 1/6	Taux 1/7	Taux 1/8

P = Placette C = Total tiges contrôlées (4 par placette) A = Total tiges abruties  
 F = Total tiges frottées ou cassées E = Total tiges écorcées AR = Total tiges arrachées (racine)

P	C	A	F	E	AR
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
T					

P	C	A	F	E	AR
31					
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38					
39					
40					
41					
42					
43					
44					
45					
46					
47					
48					
49					
50					
51					
52					
53					
54					
55					
56					
57					
58					
59					
60					
T					

P	C	A	F	E	AR
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					
T					

P	C	A	F	E	AR
91					
92					
93					
94					
95					
96					
97					
98					
99					
100					
101					
102					
103					
104					
105					
106					
107					
108					
109					
110					
111					
112					
113					
114					
115					
116					
117					
118					
119					
120					
T					

Total tiges contrôlées : \_\_\_\_\_ Total tiges abruties : \_\_\_\_\_ Total tiges frottées ou cassées : \_\_\_\_\_  
 Total tiges écorcées \_\_\_\_\_ Total tiges avec arrachage racinaire \_\_\_\_\_  
 Taux tiges abruties = Total tiges abruties/Total tiges contrôlées x 100 = \_\_\_\_\_  
 Taux tiges frottées ou cassées = Total tiges frottées ou cassées/Total tiges contrôlées x 100 = \_\_\_\_\_  
 Taux tiges écorcées = Total tiges écorcées/Total tiges contrôlées x 100 = \_\_\_\_\_  
 Taux de tiges arrachées = Total tiges avec arrachage racinaire/ Total tiges contrôlées x 100 = \_\_\_\_\_  
 Taux global dégâts = Total tiges abruties + frottées + écorcées + arrachage racinaire/Total tiges contrôlées x 100 = \_\_\_\_\_  
 Répartition des dégâts (concentré, diffus) : \_\_\_\_\_ Végétation d'accompagnement (oui non) : \_\_\_\_\_  
 Observations : \_\_\_\_\_

# Notice explicative

COMMENT REMPLIR LA FICHE D'INVENTAIRE SIMPLIFIÉ DE DÉGÂTS DU GRAND GIBIER SUR UNE PARCELLE EN RÉGÉNÉRATION NATURELLE OU SEMIS ARTIFICIEL AVEC DES CLOISONNEMENTS SYLVICOLES  
Périodes les plus favorables à la réalisation des inventaires : mars avril (résineux) et septembre octobre feuillus)

## Dans un premier temps :

L'opérateur renseigne toutes les données concernant la parcelle à inventorier

## Dans un deuxième temps :

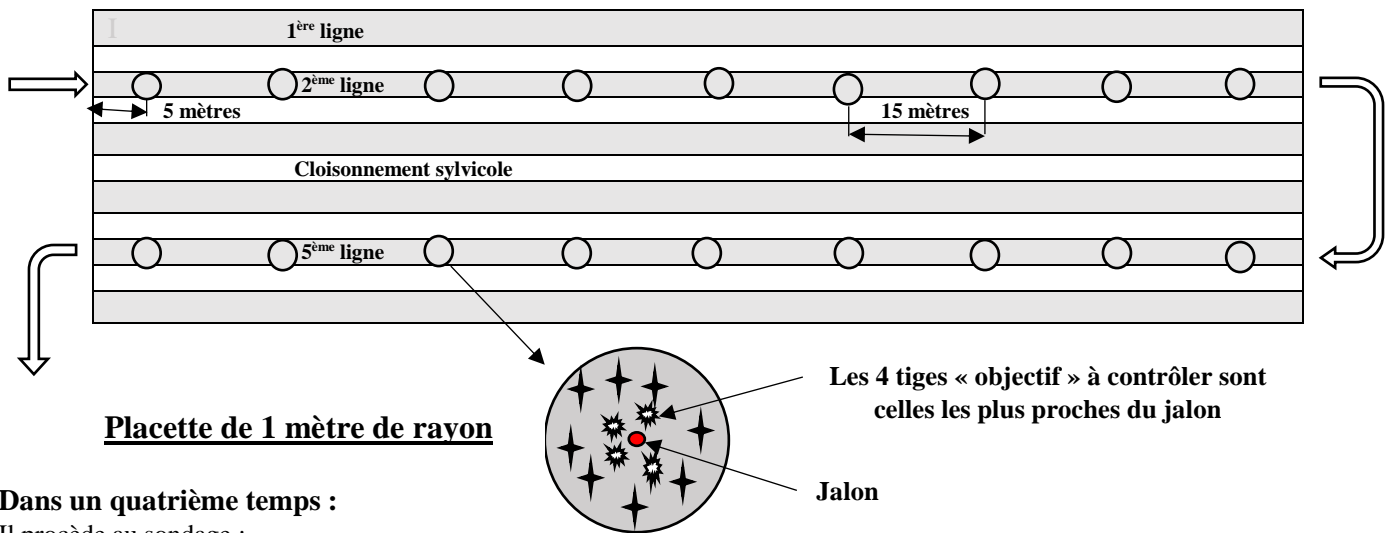
1. Il détermine le taux de sondage qui dépend de la superficie de la plantation,
2. Se reporter au tableau et indiquer le taux retenu.  
Exemple : une parcelle de 2 hectares en régénération naturelle ou un semis artificiel avec des cloisonnements sylvicoles aura un taux de sondage de 1/3 soit une interligne sur trois
3. Il indique le côté de la parcelle du début de l'inventaire (exemple : nord, ouest, chemin, rivière etc.). Cette indication a pour but de permettre une éventuelle contre-expertise des dégâts signalés.

## Dans un troisième temps :

L'opérateur veille à éliminer systématiquement les lignes de lisière car elles concentrent souvent les attaques des animaux.

Exemple : une parcelle de 2 hectares en régénération naturelle avec des cloisonnements sylvicoles sondée au 1/3; on commence l'inventaire par exemple à la 2<sup>ème</sup> ligne. Seront donc examinées les lignes 2, 5, 8, 11...

Suivant le croquis ci-dessous :



## Dans un quatrième temps :

Il procède au sondage :

La première placette se situera, par exemple, sur la deuxième ligne à 5 mètres du départ ou de la bordure. Afin de matérialiser le centre de chaque placette de 1 mètre de rayon, l'opérateur positionne le jalon de façon impartiale au centre de la ligne, puis tous les 15 mètres. Sur chaque placette, il examine les 4 tiges « objectives » les plus proches du centre de la placette. En cas d'impossibilité matérielle (absence de régénération, mare, rémanents) de réaliser le relevé l'opérateur note 0 dans les cases correspondant à la placette et en indique la raison dans les observations. En fonction du taux de sondage, il parcourt ensuite les lignes déterminées à l'exception de la ligne de lisière. *Pour répondre à un besoin de grande précision, le taux de sondage peut être amélioré, (à préciser) et les différents points de sondage cartographiés.*

Les tiges abruties sont celles dont la pousse terminale a été endommagée par les cervidés ou dont l'écorce a été consommée (il y a des marques des incisives, dégât spécifique au cerf de tous sexes, à ne pas confondre avec le frottis où l'écorce est en lambeaux mais non mangée). Les rejets de souche ne sont pas pris en compte.

A noter qu'une tige abrutie et frottée n'est comptabilisée qu'une seule fois au titre des frottés.

## Dans un cinquième temps :

A l'issue des relevés, l'opérateur calcule les taux de dégâts selon les formules figurant en bas du recto de l'imprimé et il note la répartition des dégâts.

## Dans un sixième temps :

Il renseigne sur les lignes dédiées aux observations différents éléments, comme par exemple : la présence de protections ou de répulsif, le mode de dégagement, l'entretien de la parcelle (présence de chablis), l'équilibre sylvicole, les aménagements forestiers mis en place, la végétation d'accompagnement, le risque lié à la surface de la parcelle, la répétition des dégâts causés, les espèces à l'origine des dégâts, l'organisation de la chasse, les prélèvements et leurs équilibres (si connus), les indices de présence du gibier, le dérangement (randonneurs, vététistes) etc.